L'Union des producteurs agricoles
Abitibi-Témiscamingue

Nouvelles fraîches





Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue
Immeuble Albert Allain, 970, avenue Larivière
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5

819 762-0833
abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca
www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca

2026-11-11
Volume 12, numéro 8

Publipostage 40015960

Mot livré à l'assemblée générale annuelle

Chers producteurs et productrices, et invités,

La dernière année en fut une d'incertitude. Malgré ce contexte et les enjeux internationaux sur lesquels nous n'avons aucun contrôle, nous devons toutefois continuer à prendre des décisions pour le fonctionnement de nos entreprises. Cette situation apporte assurément son lot de stress et peut nous amener à reporter certains projets ou investissements. Dans cette conjoncture, nous devons continuer de faire ce que nous faisons si bien : nourrir notre population avec des produits de très grande qualité et diversifiés. C'est ce dont je suis fier, et c'est ce que nous contrôlons. Nous allons continuer de le faire, j'en suis persuadé.

Avec les attaques répétées de Trump, entre autres vis-à-vis la gestion de l'offre, un outil de mise en marché que nous avons mis en place et qui a fait ses preuves, l'Union a dû défendre notre modèle. La situation mondiale a fait monter les coûts des intrants et le prix du pétrole à un sommet jamais vu et nous savons que ce n'est pas terminé. Les prix de vente de nos produits, quant à eux, ont connu des hauts et des bas. Le tout a un impact sur nos revenus nets agricoles qui connaissent une diminution depuis plusieurs années.

L'organisation a donc multiplié les représentations afin d'obtenir un meilleur soutien pour nos fermes. Nous avons obtenu, par exemple, le remboursement d'une partie de la tarification carbone. Il faut maintenant pérenniser et rendre accessible ce remboursement à toutes les entreprises agricoles. Les particularités des régions périphériques sont également de plus en plus reconnues; il reste à mieux adapter les programmes. Le tout ne pourra se faire sans une hausse des budgets alloués au secteur agricole.

En cette Année internationale des agricultrices, j'en profite pour remercier toutes ces femmes qui ont forgé notre agriculture régionale sans avoir eu la reconnaissance hautement méritée à laquelle elles avaient droit. À partir de mes grands-mères et de ma mère, j'ai côtoyé dans ma vie de nombreuses femmes si fortes et déterminées qui en portaient beaucoup sur leurs épaules. J'ai une très grande admiration pour toutes ces femmes du passé, du présent et celles du futur, et je sais que vous avez encore beaucoup de batailles à mener pour vous faire reconnaître à votre juste valeur.

En cette année électorale, ce sera aux députés élus de faire valoir notre réalité de région périphérique et tout notre potentiel. Je m'engage à travailler avec ceux-ci, ainsi qu'avec l'équipe en place, soit le conseil d'administration, le comité exécutif et le personnel permanent, qui me supportent dans cette tâche.

Merci à tous et toutes!



Pascal Rheault
Président

Les producteurs se rassemblent pour discuter de sécurité alimentaire

par David Prince

Le 30 octobre dernier, près de 80 personnes, dont une quarantaine de producteurs et productrices agricoles, se sont rassemblées pour la 58e assemblée générale annuelle de la fédération régionale de l'UPA. Cette année, elle avait lieu sous le thème de la sécurité alimentaire, dont vous êtes le chaînon principal.

Le président général de l'UPA, Martin Caron, était sur place et il n'a pas manqué de rappeler que les conflits géopolitiques dans le monde menacent la sécurité alimentaire. Sur 13 milliards de dollars (G$) de revenus agricoles engrangés par les producteurs, 550 millions de dollars servent à payer des carburants. Le diesel est en hausse de 60 % depuis un an. « Et la hausse des taux d'intérêt fait aussi mal. Les frais d'intérêt sont la principale dépense des producteurs et représentent 3 milliards de dollars sur 13 milliards de revenus », a-t-il mentionné.

État efficace

M. Caron a mentionné qu'il a déjà rencontré le ministre de l'Efficacité gouvernementale et de l'Allègement règlementaire de l'État et député d'Abitibi-Ouest, Sébastien D'Astous. Plusieurs producteurs et productrices sont exaspérés de toute la paperasse et de la lourdeur des formulaires administratifs. « Je lui ai dit que les producteurs étaient efficaces, mais qu'il fallait que l'État le soit aussi. »



M. Caron a affirmé qu'il a apprécié le discours du nouveau premier ministre, Paul St-Pierre Plamondon, qui veut faire du ministère de l'Agriculture un ministère à caractère économique et de sécurité publique. Cependant, il a déploré les propos du premier ministre sur le bien-être animal. Nous saluons le travail des producteurs et productrices, mais sans reconnaître leur professionnalisme, malgré les heures et même les nuits passées à prendre soin de leurs animaux. Il a indiqué qu'il aura l'occasion d'en discuter très prochainement avec le ministre de l'Agriculture. Il a rappelé que des milliards de dollars ont été investis, ces dernières années, afin d'adapter les installations pour le bien-être des animaux.

Le président régional de l'UPA, Pascal Rheault, a aussi insisté sur les défis que doivent surmonter les producteurs et productrices, notamment ceux et celles qui sont en région éloignée. « Le potentiel agricole des régions périphériques est grand, mais on ne sera jamais proche des grands centres. Il faut donc trouver une façon de compenser les producteurs qui sont dans ces régions et qui ont des frais de transport plus importants », a-t-il rappelé.

Pendant la journée, les productrices et producteurs présents ont également pu s'exprimer sur leur vision de la sécurité alimentaire et ce qui pourrait les aider à ce que le Québec atteigne cet objectif.

Deux résolutions d'urgence ont été adoptées

par David Prince

Les déléguées et délégués présents à l'assemblée générale annuelle ont adopté deux résolutions d'urgence qui seront soumises pour possiblement être débattues lors du congrès provincial de l'UPA, en décembre prochain. Les deux résolutions émanent du Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue.

Coût du diesel

La première résolution vise à aider les producteurs et productrices en lien avec la hausse majeure du coût des carburants. Les délégués demandent de pérenniser le remboursement de la taxe carbone, et ce, pour toutes les productions. Ils demandent au gouvernement du Québec de mettre en place une aide au transport pour les régions périphériques.

Exigences parasismiques

À compter du 17 octobre 2027, de nouvelles exigences sismiques s'appliqueront à la construction de nouveaux bâtiments agricoles, ce qui pourrait hausser les coûts de construction de façon importante.

Les délégués ont demandé de renoncer à ces exigences.

Numérisez ce code QR pour consulter les documents de l'AGA.

L'agriculture à l'heure du choc pétrolier

par David Prince

La conférencière invitée à l'AGA de la fédération régionale de l'UPA, Florence Jean-Jacobs, économiste principale chez Desjardins, n'a pas hésité à parler d'un choc pétrolier pour décrire la situation dans laquelle se trouvent actuellement les producteurs et productrices agricoles. Sa conférence intitulée *Perspectives économiques et financières 2026-2027* visait à faire le point sur la situation actuelle et prévoir où tout cela pourrait nous mener l'an prochain.

Selon elle, le prix des carburants demeurera élevé l'an prochain. L'inflation devrait donc également demeurer un enjeu pour les citoyens, mais également pour les producteurs et productrices agricoles.

Jumelée avec la hausse des taux d'intérêt à long terme, mais aussi les taux à court terme, la situation pour les entreprises pourrait être difficile dans les prochains mois, a-t-elle



reconnu. **« Nous ne prévoyons pas une hausse des taux d'intérêt aussi importante qu'en 2022 ».**

Selon ce qu'elle a mentionné, les coûts d'intérêt pour les entreprises agricoles ont cru de 15 % par année depuis 2022. **« Vous ne pouvez pas refiler la facture à vos clients. Les raffineries, elles, peuvent le faire »**, a-t-elle lancé aux délégués et intervenants.

Selon elle, le secteur agricole est plus sensible à une hausse des taux d'intérêt que d'autres secteurs puisque la dette par revenu est plus élevée.

Résilience

Par contre, M^me^ Jean-Jacobs remarque que, pour l'instant, les économies américaine et canadienne demeurent résilientes, bien que le Québec et l'Ontario soient davantage affectés par les tarifs douaniers de Donald Trump.

En agriculture, tous les types de dépenses ont augmenté plus rapidement que l'inflation. Tous ces facteurs ont mené à une baisse des revenus nets des producteurs et productrices agricoles.

L'économiste de Desjardins a insisté sur le fait que le Canada et le Québec semblent trouver de nouveaux débouchés pour les produits alimentaires. Cela pourrait constituer un avantage à long terme de moins dépendre des États-Unis.

30 % d'agricultrices

Pendant l'AGA régionale, nous avons aussi souligné l'Année internationale des agricultrices, telle que décrétée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Pas moins de 30 % des propriétaires d'entreprises agricoles dans la région sont des femmes. Aujourd'hui, une majorité d'étudiantes en agriculture sont des femmes, a rappelé Martin Caron.

La représentante régionale des agricultrices, Mélanie Rivard, a fait une présentation sur le rôle joué par les femmes pour nourrir le Québec.



Le président régional, Pascal Rheault, était aussi ému lorsqu'il a parlé de sa grand-mère, arrivée dans la région avec 10 enfants. Les femmes ont été peu reconnues, mais sans elles, la région ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Normand Lemieux réélu à la vice-présidence

Le producteur laitier et président du Syndicat local de l'UPA d'Abitibi, Normand Lemieux, a été réélu par les délégués à la vice-présidence de la fédération régionale de l'UPA.

M. Lemieux siège à de nombreux comités, notamment au comité provincial sur le financement FADQ-UPA. En région, il siège au Centre technologique des résidus industriels, à la Table régionale en santé et bien-être des hommes, à la Table régionale de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, au comité de pilotage du projet de travailleurs de rang de l'Abitibi ainsi qu'au Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue.

Félicitations à Normand Lemieux!



Les attentes sont importantes envers le nouveau ministre de l'Agriculture

par David Prince

La Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue souhaite la bienvenue à Bernard Sévigny, nouveau ministre de l'Agriculture du Québec. Nous lui offrons toute notre collaboration pour faire progresser l'agriculture en Abitibi-Témiscamingue. Cependant, les attentes sont grandes, notamment au niveau du réinvestissement.

Lors de la formation de son conseil des ministres, le premier ministre Paul St-Pierre Plamondon a lui-même fait grimper les attentes en mentionnant que le ministère de l'Agriculture devait maintenant être vu comme un ministère de la sécurité publique et un ministère à caractère économique.

Cette reconnaissance est importante. Produire notre nourriture, maintenir des entreprises agricoles viables et protéger notre capacité de production sont des enjeux stratégiques pour l'avenir du Québec.

Hausser le budget

D'ailleurs, lors de la campagne électorale, le Parti Québécois a promis un réinvestissement en agriculture. Sa plateforme électorale mentionnait qu'il ferait passer les budgets de l'agriculture de 0,9 à 1,5 % du PIB.



Le ministre délégué à l'Efficacité gouvernementale et à l'Allègement règlementaire, Sébastien D'Astous.



Le ministre de l'Agriculture, Bernard Sévigny.

Il s'agit d'un engagement important dont nous suivrons attentivement la réalisation.

Pour les producteurs de l'Abitibi-Témiscamingue, ce réinvestissement doit se traduire par un meilleur soutien aux entreprises, des programmes adaptés aux réalités des régions éloignées, des mesures favorisant la relève et des conditions permettant de développer notre potentiel agricole.

Nous sommes prêts à travailler avec le nouveau gouvernement, mais nous serons également présents pour lui rappeler ses engagements. La sécurité alimentaire ne peut pas demeurer uniquement un objectif politique : elle doit se refléter dans les décisions et les budgets.

Ministre régional

La fédération régionale de l'UPA se réjouit également de la nomination d'un ministre régional, Sébastien D'Astous ayant été nommé ministre délégué à l'Efficacité gouvernementale et à l'Allègement règlementaire. Les producteurs et productrices agricoles se plaignent depuis des années de la lourdeur administrative et nous aurons plusieurs recommandations à lui adresser à ce sujet.

Nous souhaitons également bon succès à la députée de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, Diane Dallaire, au député d'Abitibi-Est, Stéphane Tremblay, ainsi que la députée du Nord-du-Québec, Sonia Caron.

Notre fédération souhaite établir une collaboration constructive avec l'ensemble de ces élus. Les enjeux agricoles de notre territoire sont nombreux et nous croyons qu'un dialogue régulier permettra de mieux faire connaître les besoins et les solutions proposées par les producteurs eux-mêmes.

AGA des syndicats locaux

par David Prince

À l'UPA, nos actions partent de la base, c'est-à-dire directement des producteurs et des syndicats locaux. Il est donc essentiel que les producteurs et productrices agricoles se présentent dans les assemblées de leur syndicat local pour faire valoir ce qui leur tient à coeur. Pour les producteurs et productrices des secteurs de la Vallée-de-l'Or et du Témiscamingue, voici les dates et endroits à inscrire à vos agendas pour y participer.

Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue

17 novembre 2026
18 h 30 (cocktail et bouchées)
19 h 30 (assemblée générale annuelle)
À l'Éden Rouge, situé au 51, rue Principale Nord, à Saint-Bruno-de-Guigues

Syndicat local de l'UPA de la Vallée-de-l'Or

24 novembre 2026, 10 h
Dîner inclus
À la Forêt récréative de Val-d'Or, située au 179, chemin de la Forêt-Récréative

Hydrogène : une rencontre positive avec le gouvernement du Québec

par David Prince

En juin dernier, le gouvernement du Québec a adopté la loi 17 qui permet et encadre des projets pilotes concernant l'exploration de l'hydrogène naturel. Avant cette loi, cette activité n'était aucunement encadrée, même si des travaux d'exploration ont déjà eu lieu.

Sans surprise, l'entreprise Quebec Innovative Material Corporation (QIMC) a demandé, en août dernier, un permis pour pouvoir réaliser un projet pilote d'exploration d'hydrogène au Témiscamingue. Cette entreprise a exploré pendant des mois au Témiscamingue avant qu'il y ait une loi et sans demander d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Ce que prévoit la loi 17

- Une consultation aura lieu avant l'émission du permis pour un projet pilote.
- L'entreprise devra demander l'autorisation écrite aux propriétaires pour accéder à leurs terres.
- Le décret autorisant le projet pilote sera public et diffusé sur Internet.
- Le projet pilote aura une durée de cinq ans, prolongeable pour deux ans.

Lors de son AGA de novembre 2025, la fédération régionale de l'UPA avait adopté une résolution demandant au gouvernement d'encadrer cette activité. L'adoption de la loi était donc positive pour l'UPA.

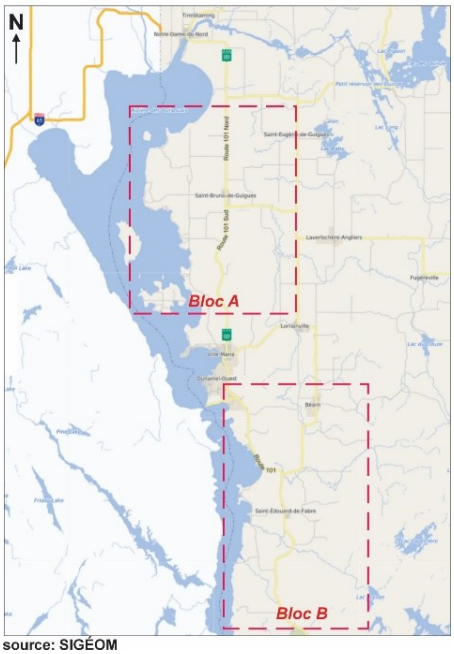
À la suite de cette demande de projet pilote, des représentantes du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie étaient récemment de passage au Témiscamingue pour rencontrer différents groupes d'intérêt, dont l'UPA.



La directrice de la Direction de l'expertise des réservoirs géologiques du ministère, Fanny Lindsay-Fortin, et la coordonnatrice, Jacinthe Légaré-Lafrenière, ont confirmé que c'est le gouvernement qui décidera de ce que pourra réaliser l'entreprise pendant le projet pilote.

Selon elles, les obligations de remise en état des terrains après l'exploration seront « claires ».

Périmètres des zones prioritaires pour l'exploration de l'hydrogène naturel au Témiscaminque (Qc)



source: SIGÉOM

Voici les zones identifiées par QIMC pour les projets pilotes. Trois à cinq puits pour chacun des deux blocs pourraient être creusés.

Ne signez rien avant le projet pilote

Par contre, les représentantes du gouvernement ont aussi mentionné qu'elles ne pouvaient rien faire concernant les contrats qui ont déjà été signés, car ils continueront de s'appliquer.

Elles rappellent également que si l'entreprise va en zone agricole, elle devra demander l'autorisation à la CPTAQ.

Le producteur agricole, Stéphane Roy, a fait valoir son inquiétude quant à la possible dégradation de l'eau souterraine, essentielle à son entreprise. Il a demandé que l'entreprise mette de l'argent de côté avant l'exploration pour restaurer le site advenant une contamination et une faillite de l'entreprise.

M^me^ Légaré-Lafrenière a fait valoir que les risques étaient faibles puisque l'hydrogène n'est pas un hydrocarbure. « Si le risque est faible comme vous dites et que le projet pilote servira au gouvernement à acquérir des connaissances, le gouvernement devrait lui aussi mettre de l'argent de côté pour restaurer le site », a-t-il répondu.

Ils espèrent que le gouvernement du Québec prendra ses responsabilités et que le projet pilote protégera les propriétaires de terres agricoles au Témiscamingue.

La consultation officielle pourrait avoir lieu l'hiver prochain.

L’UPA et les CPS alertent sur les travailleuses de rang

par David Prince

Le 26 octobre dernier, la Fédération de l’UPA d’Abitibi-Témiscamingue, ainsi que les Centres de prévention du suicide du Témiscamingue et de l’Abitibi, ont tiré la sonnette d’alarme face à la diminution majeure des services de travail de rang dans la région.

Cette diminution découle directement des difficultés de financement qui fragilisent le service depuis plusieurs années. Dès le printemps, l'incertitude entourant l'abolition annoncée d'un poste à l'automne a contribué au départ prématuré d'une travailleuse de rang. Plus récemment, le retrait d'un organisme mandataire, faute de financement suffisant, a entraîné la perte d'une ressource supplémentaire.

Résultat : en quelques mois, l'équipe est passée de quatre travailleuses de rang à une seule, alors que les besoins sont estimés à six pour couvrir adéquatement le territoire.

Des besoins grandissants, des ressources qui diminuent

Cette réduction survient dans un contexte particulièrement difficile pour le milieu agricole, où les défis actuels accentuent l'importance d'un soutien accessible et adapté. « Nous sommes très préoccupés par les difficultés et la détresse que nous expriment nos producteurs et productrices agricoles, et leurs familles, dans notre région. Dans le contexte actuel, ils devraient pouvoir compter sur davantage de soutien, et non sur une diminution des services », a indiqué le vice-président et responsable du dossier de la santé psychologique à la fédération régionale de l’UPA, Normand Lemieux.

Un financement récurrent devenu indispensable

Depuis 2019, les organismes responsables du service multiplient les démarches et les partenariats pour assurer son maintien. Or, les solutions temporaires ont atteint leurs limites.

« Depuis des années, nous consacrons énormément d'énergie à chercher du financement plutôt qu'à développer le service. Cette précarité fragilise nos équipes et compromet la continuité du soutien offert aux producteurs et productrices agricoles. Il est temps d'assurer un financement récurrent permettant de stabiliser les équipes et d'offrir un service à la hauteur des enjeux sur l'ensemble du territoire », a indiqué Mélanie Tremblay, du Centre de prévention du suicide d’Amos.

L'Abitibi-Témiscamingue demeure l'une des régions du Québec sans financement public récurrent pour le travail de rang. Les trois organisations interpellent donc les décideurs afin qu'une solution durable soit mise en place.

Derrière les enjeux de financement, ce sont des producteurs et productrices agricoles, des familles, mais aussi des travailleuses de rang et des organismes qui portent le service à bout de bras depuis des années. Ceux et celles qui nous nourrissent doivent pouvoir compter sur un soutien adapté, tout comme les équipes qui se mobilisent quotidiennement pour le leur offrir.



Aide financière pour les producteurs agricoles de Rouyn-Noranda par Anne-Marie Trudel



Les producteurs de Rouyn-Noranda peuvent demander une aide financière pour la remise en culture des terres en friche.

La Ville de Rouyn-Noranda a fait le lancement de son **Programme d'aide financière 2027 visant la remise en culture des terres agricoles en friche**.

Ce programme a pour objectif de soutenir les producteurs agricoles dans la revalorisation de superficies inexploitées en offrant une aide pouvant atteindre **50 % des dépenses admissibles**, jusqu'à concurrence de **12 000 $ par entreprise**.

Les demandes devront être déposées au plus tard le **30 janvier 2027 à midi,** par courriel à maxime.gauthier@rouyn-noranda.ca. Nous vous invitons à consulter la documentation complète via le code QR à droite (onglet soutien financier et accompagnement).

Pour toute demande d'information ou de soutien technique, contactez Maxime Gauthier, aménagiste-planification, à maxime.gauthier@rouyn-noranda.ca ou au 819 797-7110, poste 7307.

Quand la fatigue s'installe, les risques augmentent par Abigail Leporé

Les journées à la ferme sont bien remplies et le repos passe parfois au second plan. Pourtant, la fatigue peut diminuer la vigilance et augmenter le risque d'erreurs, notamment avec la machinerie ou les animaux. Difficulté à se concentrer, temps de réaction plus lent, gestes moins précis : ces signes méritent une pause. Prévoyez des moments de repos, partagez les tâches lorsque possible et réservez les travaux exigeants aux périodes où vous êtes le plus alerte. Vous souhaitez améliorer la sécurité dans votre entreprise? **Contactez Abigail Leporé, au Centre d'emploi agricole, pour discuter de vos besoins et des services d'accompagnement offerts, au 819 762-0833, poste 4307, ou à alepore@upa.qc.ca.**

L'Union des producteurs agricoles
Centre d'emploi agricole
Abitibi-Témiscamingue

Besoin de main-d'œuvre agricole? Découvrez FermEmploi! par Abigail Leporé

Le programme FermEmploi vous aide à recruter, à former et à intégrer un nouvel employé ayant peu ou pas d'expérience dans le métier. Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pendant 24 semaines et d'un soutien financier pour faciliter la formation. Vous avez un poste permanent à pourvoir à l'année, d'au moins 35 heures par semaine? Le volet « Demandeurs d'asile », offert en collaboration avec Agrijob, peut répondre à vos besoins. Il comprend du soutien pour accueillir et intégrer votre nouvel employé, ainsi que de la francisation au besoin. **Contactez Abigail Leporé, au Centre d'emploi agricole, pour discuter de vos besoins et vérifier votre admissibilité au programme, au 819 762-0833, poste 4307, ou à alepore@upa.qc.ca.**

FermEmploi
Récolte de talents!

Laboratoire vivant – Racines d'avenir

par Anne-Marie Trudel

Racines d'avenir
LABORATOIRE VIVANT

Le Laboratoire vivant – Racines d'avenir est composé de cinq cellules d'innovation; chacune d'entre elles vise à codévelopper ou améliorer des pratiques agricoles pour réduire les émissions de GES et augmenter la séquestration du carbone en milieu agricole. Les autres cellules ont été présentées dans les dernières infolettres, afin de vous faire découvrir l'ensemble des travaux menés dans le cadre du projet.

CELLULE 5

AGROFORESTERIE ET AMÉNAGEMENT DES COURS D'EAU : SÉQUESTRER LE CARBONE DANS LES SOLS ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU



Crédit photo à RFBotiques

Les pratiques agricoles évaluées dans la cellule 5 ont pour objectifs d'augmenter la séquestration de carbone dans les sols et d'améliorer la qualité de l'eau.

Ces pratiques sont :

1. **La plantation de haies agroforestières en bordure de champs;**
2. **L'aménagement de cours d'eau selon les principes de l'hydrogéomorphologie.**

Une dizaine de producteurs agricoles participeront aux activités de la cellule 5

Quatre activités de recherche seront effectuées en situation réelle de production dans les entreprises des producteurs agricoles participant aux activités de la cellule 5.

Ces activités se concentrent sur :

- La contribution des haies agroforestières à la séquestration du carbone dans les sols et à la santé des sols;
- L'efficacité des pratiques étudiées sur l'aménagement des cours d'eau pour en améliorer la qualité;
- Les impacts économiques de ces pratiques.

Les objectifs poursuivis pour chaque activité de recherche ainsi que leur équipe de réalisation et de recherche sont disponibles au upa.ca/laboratoire-vivant-racines-davenir

UPA L'Union des producteurs agricoles

Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Ce projet est financé par le programme Solutions agricoles pour le climat – Laboratoires vivants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

AVIS AUX LECTEURS ET LECTRICES :
Lorsque des publicités sont insérées dans ce journal, elles sont payées par le promoteur. L'UPA accepte, sans égard au contenu.


AUTO-
MATISATION
EN TÊTE ?
Notre équipe
vous aidera
à prendre le virage.
desjardins.com/virage-numerique
Desjardins
Entreprises